

Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Band: 29 (1972)
Heft: 1

Artikel: L'exemple édifiant de Font-Romeu
Autor: Chany, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-997134>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'exemple édifiant de Font-Romeu

La nécessité d'une éducation physique et sportive à l'école dans des proportions raisonnables fut mise en évidence alors par toute une équipe de médecins et de pédagogues aux idées avancées. Une tentative de travail scolaire à mi-temps fut tentée dans une classe de fin d'études au lycée de Vanves, dans la périphérie parisienne. Le programme hebdomadaire appliqué dans ces classes expérimentales fut le suivant: enseignement général: 16 1/4 h.; enseignement spécialisé: 4 heures; sieste: 5 heures; éducation physique et sportive: 12 1/2 h. Les classes traditionnelles appliquaient cet autre horaire: enseignement général: 20 heures; enseignement spécialisé: 7 1/2 h.; pas de sieste; éducation physique et sportive: 2 heures seulement.

Surprenants bénéfices

On pouvait craindre qu'un tel régime ne fût néfaste à l'éducation intellectuelle de la classe expérimentale ou qu'il ne fût fatigant (7 heures de présence supplémentaires par semaine). Or, les résultats obtenus furent favorables dans tous les compartiments. Au chapitre de la santé, de très heureuses modifications morphologiques furent enregistrées chez les élèves; sur le plan intellectuel, même pourcentage de reçus au certificat d'étude; sur le plan moral enfin, meilleure sociabilité, sens d'énergie, de la discipline librement consentie, du dévouement volontaire. L'expérience fut étendue aux secondaires (classes de 6e et de 5e); elle fut sanctionnée par les meilleurs résultats.

A l'inverse de ce que l'on pouvait espérer, cette première tentative couronnée de succès ne fut pas généralisée. Les défenseurs du «mi-temps scolaire» chaque jour plus nombreux se heurtèrent à toutes sortes d'obstacles: obscurantisme des uns, esprit fonctionnarisé des autres, bureaucratie envahissante, force d'inertie d'une administration monolithique.

Le défaut

Le défaut de cette première expérience menée à Vanves, qui en limitait l'audience et la portée, était de se dresser sur un système existant, d'en respecter les horaires sacrosaints, de sacrifier aux examens dans leur forme traditionnelle, d'ajouter au programme intellectuel et non de contribuer à une réforme fondamentale de l'enseignement, c'est-à-dire de l'éducation. En bref, la tentative de Vanves et certaines autres, bien que concluantes sur tous les plans, restèrent longtemps sans effet sur la conception existante de l'école.

Il fallut attendre jusqu'en 1969 le décret gouvernemental qui impose aux écoles primaires et secondaires le travail au tiers-temps, premier pas vers un mi-temps généralisé. Pour l'heure, 20 pour cent environ des établissements scolaires appliquent ce décret qui implique évidemment la mise en œuvre de moyens techniques et l'utilisation de maîtres spécialement formés dont le nombre reste hélas très insuffisant.

Etablissement pilote

Un établissement pilote fonctionne actuellement à Font-Romeu, là où furent organisés les stages préolympiques en 1967. Il s'agit du lycée climatique qui applique la formule du tiers-temps, introduisant une révolution dans l'art de l'éducation. L'effectif de l'établissement présente la composition suivante: 50 pour cent d'élèves du secteur, 20 pour cent de sportifs, 20 pour cent d'asthmatiques à qui l'altitude est conseillée.

Dans ce lycée, les élèves reçoivent un enseignement comparable à celui des autres lycées, mais les cœurs, les poumons, les muscles n'y sont pas oubliés: dix heures de sport par semaine contre quatre dans les établissements traditionnels. Les élèves participent non plus à des exercices physiques répétés sans joie dans des préaux poussiéreux, mais pratiquent le sport véritable fait à la fois de jeu, de compétition et d'entraînement dans des installations modernes.

Le programme sportif imposé occupe dix heures par semaine au lieu des douze heures préconisées applicables au niveau de la mer seulement. Les séances d'éducation physique durent chacune deux heures; elles ont lieu impérativement après l'éducation intellectuelle.

Contrôle sérieux

Les jeunes gens candidats au lycée doivent présenter au professeur un dossier qu'ils auront établi en liaison avec le professeur d'éducation physique de leur école d'origine, avec l'entraîneur de club éventuellement; ce dossier devra contenir les bulletins trimestriels de l'élève plus toute pièce permettant de juger de la valeur intellectuelle et sportive du candidat.

Enfin, le maintien au lycée au terme de chaque année scolaire est subordonné directement à la valeur des résultats aussi bien sportifs que scolaires.

Il apparaît aujourd'hui, statistique à l'appui, que l'expérience a réussi au-delà des prévisions les plus optimistes. Le niveau intellectuel moyen des élèves du lycée climatique est déjà supérieur à celui des élèves membres des établissements traditionnels; leur qualité sportive est sans comparaison avec celle des autres; leur état de santé absolument parfait.

Certains ont déjà franchi le cap de la valeur nationale sportive, ayant réalisé des performances exceptionnelles en championnat, ce qui ne les empêche point, notons-le, de briller dans leurs études.

Aujourd'hui, tous les spécialistes français réclament une généralisation rapide de cette formule du tiers-temps qui deviendra demain mi-temps.

Les plus difficiles à convaincre, en dépit des résultats déjà obtenus, ce sont parfois les parents!

Ces parents terribles dont parlait Cocteau.

«Tribune de Lausanne» Pierre Chany

Livres

(Tiré de «Education physique et Sport»)

Mécanique articulaire

par G. et C. Olivier

Ed. Vigot Frères, 23, rue de l'Ecole de Médecine, Paris-6e (1970). 2e édition.

160 x 240, 187 pages ill., prix: 22 francs.

Après un bref rappel des types de jointures rencontrés dans l'organisme et des mouvements qu'ils établissent, les auteurs abordent chaque système articulaire de l'économie. Ils l'exposent en deux paragraphes: l'un consacré aux données anatomiques, l'autre à la mécanique articulaire.

Le premier se limite aux caractères fondamentaux expliquant la physiologie; le second analyse la cinétique, les positions de repos et de fonction du système articulaire.

Un texte concis, éclairé de schémas, agréable à lire par son aspect fonctionnel.

Un ouvrage qui sera apprécié par tous ceux qu'intéresse la kinésiologie.

Dr A. Mottin

Les exercices de reptation

d'après Klapp, par J. et M. Dupuis-Deltor

Librairie Le François, 91, boulevard Saint-Germain, Paris (6e). 210 x 135, 38 p., 38 fig., 2e édition.

La thérapeutique des scolioses confère à la kinésithérapie une place qui n'est pas négligeable, notamment lors des déviations ne dépassant pas une angulation de 30°. Parmi les méthodes préconisées, les «exercices de reptation» présentent l'avantage d'une localisation facile et d'une action sur l'inflexion du rachis et sur la rotation des vertèbres. Le «Klapp» constitue donc une méthode de choix que tout kinésithérapeute se doit de connaître, qu'il soit médecin, kinésithérapeute ou professeur d'éducation physique.

En rééditant la brochure de J. et M. Dupuis-Deltor, la Librairie Le François met à la disposition de ceux qui désirent s'initier à cette forme bien particulière d'exercices un memento des plus pratiques, utilisable également pour des affections de la colonne vertébrale telles que la cypho-lordose, le dos plat, les suites de fractures vertébrales et, bien entendu, les attitudes scoliotiques. Le texte est clair, précis, bien illustré. Les diverses indications sont formulées avec concision. A n'en pas douter, ce petit ouvrage remportera un nouveau succès auprès de ceux qui se consacrent aux problèmes de la rééducation des déformations du rachis.

Dr F. Macorigh

Mobilisations articulaires

par le Dr de Sambucy et L. Le Wallon

Editions Dangles, 38, rue de Moscou, Paris-8e.

210 x 135, 244 pages, nombreuses illustrations.

Cet ouvrage semble avant tout destiné aux disciplines du Dr de Sambucy et aux praticiens désireux d'étendre le champ d'action de leur table d'elongation. On peut douter, non pas de l'intérêt des tractions douces en va-et-vient préconisées par les auteurs, mais de leur universalité thérapeutique car l'exposé fort brillant de Le Wallon tendrait à faire penser qu'il s'agit là d'une véritable panacée. La gymnastique passive mérite, certes, considération mais ne saurait trouver une application prioritaire systématique dans toutes les affections articulaires. Du reste, les principes de base formulés par le Dr de Sambucy sont assez étonnants. Il existe un monde, en effet, entre la mécanique simpliste qui nous est révélée, fut-elle archimédienne, et l'axe rachidien normal ou pathologique. Chaque auteur gardant son autonomie, le livre est composé de deux parties:

1. Le souple vertébral vu par le mécanicien et l'ingénieur (Dr de Sambucy).
2. Mobilisation articulaires passives en décompression par va-et-vient automatique (L. Le Wallon).

Dr Macorigh